BULLETIN TRIMESTRIEL
DU CSSS JARDINS-ROUSSILLON
Volume 5 - Numéro 3
Mars 2010

Le Messager Jardins-Roussillon

Ensemble, pour une communauté en santé

Soirée reconnaissance pour la pandémie

Le 21 janvier dernier, le personnel ainsi que les bénévoles impliqués dans la campagne de vaccination massive contre la grippe A (H1N1) ont été conviés par M. Paul Moreau, directeur général, et Mme Sonia Bélanger, directrice générale adjointe clinique et santé publique, à participer à un 5 à 7 aux Salles du Boisé afin de souligner de façon particulière leur exceptionnelle contribution lors de l'opération de grande envergure contre la pandémie. Mme Sylvie Gaudreau, présidente du CA, s'est également jointe aux invités pour célébrer ce succès.

Suite page 8

Sonia Bélanger, directrice générale adjointe clinique et santé publique, Manon Laplante, Chef de service - santé physique, Paul Moreau, directeur général, et Sylvie Gaudreau, présidente du CA du CSSS Jardins-Roussillon.

CONCOURS RECONNAISSANCE DU CSSS JARDINS-ROUSSILLON (2008-2009)

Hommage aux intervenants du CSSS Jardins-Roussillon

Cet événement démontre l'importance que le conseil d'administration et la Direction générale accordent aux différents aspects de la gestion des ressources humaines et la reconnaissance du travail exceptionnel de gens qui, individuellement ou en équipe, ont atteint des niveaux d'excellence permettant d'offrir à la population du territoire Jardins-Roussillon des services et des soins de qualité supérieure.

Suite page4-5

Le Défi Santé 5/30, c'est l'affaire de tous!

Le Défi revient cette année comme activité entraînante au CSSS Jardins-Roussillon.

Le 1er février dernier, M. Paul Moreau, directeur général, a donné le coup d'envoi du Défi par le dévoilement du thème ***« Le Défi 5/30, Ça nous ressemble, ça nous rassemble! »*** Il s'agissait d'une invitation à tout le personnel ainsi qu'aux bénévoles et aux médecins à s'engager individuellement dans un cadre collectif stimulant.

Suite page 3

Dans ce numéro...

Soirée reconnaissance pour la pandémie Hommage aux intervenants du CSSS Jardins-Roussillon Le Défi Santé 5/30, c'est l'affaire de tous!	1
Mot du directeur général En mars, passez le mot pour la mammo…	2
Agrément 2010 : la première étape est terminée L'appréciation de la contribution en emploi au CSSS Jardins-Roussillon Le Défi Santé 5/30 (suite)	3
Hommage aux intervenants du CSSS Jardins-Roussillon (suite)	4
Soirée de dévoilement des lauréats du concours reconnaissance 2008-2009 du CSSS Jardins-Roussillon	6
Le transfert des résultats probants à la pratique en soins de plaies	7
Soirée reconnaissance pour la pandémie (suite) Programme de gestion des risques : sa structure	8
DCI HÉLIOS (Dossier clinique informatisé)	9
Nouvelles du conseil multidisciplinaire Portrait de profession	10
Nouvelles de la Fondation Comité paritaire santé, sécurité et mieux-être au travail	11
En bref...	12

Le bulletin du CSSS Jardins-Roussillon paraît quatre fois l'an.

Production :
DIRECTION GÉNÉRALE — COMMUNICATIONS ET COMITÉ DE RÉDACTION

Coordination :
France Goyette
COMMUNICATIONS CSSS JARDINS-ROUSSILLON

Réalisation graphique :
COMPOGRAPHE

Date de tombée du prochain numéro :
12 AVRIL 2010

Centre de santé et de services sociaux Jardins-Roussillon

Centre d'hébergement de Châteauguay
Centre d'hébergement de La Prairie
Centre d'hébergement de Saint-Rémi
CLSC Châteauguay
CLSC Jardin-du-Québec
CLSC Kateri
Hôpital Anna-Laberge

Mot du directeur général

Paul Moreau
Directeur général

Ensemble, pour une communauté en santé

Appel à la collaboration de tous et de toutes pour contrer le déficit annoncé 2010-2011

Le CSSS Jardins-Roussillon entre dans une ère de transformation pour régler le déficit structurel prévu de 4 M $ pour l'exercice 2010-2011. Cette conjoncture financière découle de différents facteurs tels que le contexte financier québécois, les impacts de la pénurie de main-d'œuvre, la gestion de la présence au travail, l'absence de mesures visant à redresser l'iniquité interrégionale - pour n'en nommer que quelques-unes. En effet, depuis quelques mois, le comité de direction travaille ardemment à trouver des solutions en lien avec cette situation. À cet égard, en février dernier, lors d'une journée complète de travail portant que sur le sujet, tous les membres du comité de direction ont adhéré à la démarche de mise en place de mesures structurantes proposée par le comité de coordination de la Direction générale (CCDG) sous ma responsabilité.

Afin de transmettre cette démarche à tous les cadres du CSSS, une séance de travail spéciale a eu lieu le 24 février afin de leur exposer la situation déficitaire et leur présenter la démarche de transformation budgétaire qui amènera également des modifications à certaines pratiques de travail.

Prochainement, des rencontres se tiendront avec la Table des chefs de département, les syndicats ainsi que le conseil d'administration et ses comités.

L'application des mesures structurantes sera sous la supervision des membres du CCDG. Selon leur secteur d'activité, ils seront en lien avec les directeurs, porteurs de chaque mesure. Un comité de travail sera formé pour chaque mesure.

Je vous rappelle que le comité de coordination de la Direction générale, soit le CCDG, est formé de Mme Sonia Bélanger, directrice générale adjointe clinique et santé publique, Dr Laurent Marcoux, directeur des services professionnels et des affaires médicales, M. Gilles Lefebvre, directeur de la transition et moi-même.

Les mesures structurantes permettront d'obtenir des impacts à tous les niveaux de notre organisation et dans tous les sites du CSSS. Au cours des semaines à venir, vos supérieurs vous rencontreront afin de vous expliquer de quelle manière vous pourriez être appelés à participer à ces mesures.

Nous entrons dans une approche de gestion adaptée à ce nouveau contexte qui exigera la participation de tous les cadres, les employés ainsi que le corps médical.

Je suis assuré qu'ensemble nous saurons contrer ce déficit.

PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

En mars, passez le mot pour la mammo…

Depuis 11 ans, le Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) assure à toutes les femmes âgées de 50 à 69 ans l'accès à des services de dépistage de qualité.

LES AVANTAGES :

- Une lettre d'invitation personnalisée servant d'ordonnance médicale
- Les coordonnées d'un centre de dépistage désigné près de chez vous (Hôpital Anna-Laberge)
- Un service de transport gratuit si nécessaire
- Le résultat de votre mammographie de dépistage par la poste
- Une assurance de prise en charge par un médecin en cas de dépistage anormal
- Une lettre de rappel aux deux ans
- Une ligne d'information ou d'assistance : **1 888 845-SEIN (7346)**

La santé est le plus beau cadeau que la vie peut offrir!

En mars, parlez à votre mère, votre épouse, votre conjointe, votre sœur, vos amies… et avec amour, encouragez-les à passer leur mammographie de dépistage.

Ce simple geste peut leur sauver la vie.

Nathalie Pelow, infirmière en prévention

Agrément 2010 : la première étape est terminée

Au cours des dernières semaines, l'ensemble du personnel ainsi que les médecins du CSSS Jardins-Roussillon ont été sollicités à participer à la deuxième étape du processus d'agrément, soit celle de l'autoévaluation.

Cette étape cruciale du processus s'est déroulée tout au long du mois de février et a été couronnée de succès grâce à la participation de plusieurs employés et de médecins du CSSS. Afin de remercier les participants, un tirage de prix de participation a eu lieu au cours de la semaine du 15 mars parmi toutes les personnes qui ont rempli un questionnaire.

Nous sommes maintenant à l'aube de la troisième étape du processus, soit de prendre connaissance des résultats des autoévaluations et des sondages. En effet, c'est au courant du mois de mars que les rapports d'évaluation seront transmis aux 25 équipes qualité du CSSS. Une analyse de ces résultats sera effectuée en vue d'élaborer les plans d'action qui devront être mis en application en prévision de la visite d'agrément qui aura lieu du 5 au 9 décembre 2010.

Le CSSS Jardins-Roussillon participera également, le 30 mars prochain, à une visite simulée dans le cadre de la formation de 15 nouveaux visiteurs d'Agrément Canada aux fins de préparation pour la visite prévue en décembre prochain. Les équipes identifiées à prendre part à cette visite simulée seront informées en temps et lieu du déroulement de la journée.

Nous vous rappelons que, dans le cadre de leurs travaux, les visiteurs d'agrément ont pour mandat de s'assurer de la conformité aux processus prioritaires évalués en plus de l'application des normes d'excellence d'Agrément Canada dans les secteurs d'activité visités.

Afin de bien informer le personnel et les médecins sur le déroulement des travaux liés aux ajustements des normes et procédures des différentes équipes, nous diffuserons l'Info-agrément sur une base régulière au cours des prochains mois.

L'agrément : c'est l'affaire de tous!

Danielle Paquin
Conseillère cadre en gestion des risques et de la qualité et Coordonnatrice du processus d'agrément

L'appréciation de la contribution en emploi au CSSS Jardins-Roussillon

Lors de sa dernière visite en 2007, le Conseil canadien d'agrément recommandait la mise en place d'un système d'appréciation de la contribution en emploi.

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle politique a été adoptée en mai 2009 par le comité de direction. Cette initiative s'inscrit également dans le cadre d'une volonté claire de la part de l'organisation de miser sur le développement professionnel, la reconnaissance, la mobilisation et la rétention des ressources humaines.

Les objectifs

Par cette démarche, la direction du CSSS entend :

- **Se doter** d'un outil de gestion lui permettant d'exprimer clairement ses attentes, de soutenir ses employés et d'apprécier à leur juste valeur les résultats et les efforts consentis par chacun;
- **Offrir** aux membres du personnel une occasion formelle d'échange avec leur supérieur immédiat;
- **Mesurer** l'atteinte des objectifs organisationnels, opérationnels et de développement professionnel et personnel des employés;
- **Souligner** les succès et les réussites;
- **Identifier** les pistes d'amélioration continue en termes de compétences et de performance et inclure celles-ci dans le Plan de développement des ressources humaines (PDRH).

Le déploiement

Depuis novembre 2009, le Service de développement organisationnel de la Direction des ressources humaines offre aux cadres du CSSS, des sessions de formation portant sur l'appréciation de la contribution en emploi. Les questions, les préoccupations et les commentaires soulevés par les participants permettent d'ajuster la démarche ainsi que les outils utilisés.

Le plan de déploiement sera diffusé au cours des prochaines semaines à l'aide de divers moyens de communication. En attendant, la politique ainsi que les outils qui en découlent (guides et formulaires) sont disponibles sur l'intranet.

Stéphanie Gervais
Conseillère en gestion des ressources humaines

Le Défi Santé 5/30, c'est l'affaire de tous! –
Suite de la page 1

Plusieurs diront que ce défi de base n'est pas pour eux étant donné le fait que manger sainement et être actif font partie de leur quotidien. Sachez que nous vous mettons au défi de convaincre vos collègues de se joindre à vous pour relever le Défi tout en les encourageant, ***pendant les six semaines que va durer celui-ci, à manger au moins 5 fruits et légumes et à bouger 30 minutes par jour***.

Cette année, nous invitons également les fumeurs à ***profiter de l'occasion pour cesser de fumer*** en bénéficiant des encouragements des membres de leur équipe ainsi que du soutien personnalisé d'une infirmière du centre d'abandon du tabagisme, soit Nathalie Pelow ou Anne Moriello.

Ça va bouger au CSSS cette année! Avec l'aide de mes deux nouvelles collègues, Carole Desnoyers et Cinthia Maheu, nous organisons tout un Défi. Pour souligner le départ, le lundi 1er mars, le comité 0•5•30, sous la responsabilité de Gérard Fortin, Direction santé physique, clientèles particulières et maladies chroniques, a déposé un panier de fruits dans chacun des points de service du CSSS. Par la suite, chaque lundi, différents articles, messages, suggestions d'exercices et de recettes seront disponibles dans ce panier.

Par ailleurs, au cours du mois de mars, mois de la nutrition, vous êtes invités à assister à une conférence midi animée par Karine Hébert, diététiste professionnelle, intitulée ***« Les grains entiers! Fibres sensibles ».*** Connaissez-vous la fibre de bale d'avoine, de cosses de pois moulues, l'inuline? En mangeons-nous sans le savoir? Qu'apportent-elles? Sont-elles aussi efficaces que les fibres insolubles du son de blé? Il s'agit de l'occasion idéale pour démystifier le sujet.

Lors de la dernière semaine du Défi, vous êtes conviés à une ***séance d'initiation à l'activité physique*** offerte dans chacun des CLSC, des centres d'hébergement ainsi qu'à l'hôpital.

Si vous souhaitez participer à la conférence midi ou à l'une des séances d'initiation à l'activité physique, vous devez donner votre nom auprès des personnes contact 0•5•30 de votre point de service. Surveillez les annonces sur le babillard 0•5•30 pour plus de détails.

Plusieurs prix de participation sont prévus.

Pensons saines habitudes de vie et agissons tous ensemble dans la simplicité, le plaisir et l'action.

Diane Dufresne, pour le comité 0•5•30
Agente de promotion de la santé
Équipe santé publique

0·5·30
COMBINAISON PRÉVENTION

PRIX COUP DE CŒUR DU CSSS JARDINS-ROUSSILLON - GÉNÉRATION ÉVEILLÉE

VOLET CLINIQUE - MISE SUR PIED D'UNE COMMUNAUTÉ DE PRATIQUE EN SOINS DE PLAIES

Hommage aux intervenants du CSSS Jardins-Roussillon — *Suite de la page 1*

Le 29 janvier dernier, sous un thème hivernal et une ambiance chaleureuse et festive s'est déroulée la quatrième édition du Concours reconnaissance. En effet, environ 150 personnes présentes au Fin Palais de St-Isidore ont partagé les agapes et dansé sur des rythmes variés, ce qui a fait plusieurs heureux!

Au total, 12 projets plus prometteurs les uns que les autres ont pu être découverts lors du dévoilement des lauréats. Ceux-ci étaient répartis sous les volets suivants :

Volet clinique

7 projets déposés — **3 prix décernés**

- Clinique du nourrisson
- Démarrage du programme AMPRO
- Regroupement des lits d'hébergement temporaire
- Le dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) à la Direction des services multiclientèles
- Projet pilote « résidences privées » et certification des résidences privées – Lauréat
- Mise sur pied d'une communauté de pratique en soins de plaies – Lauréat
- Le suivi systématique de la clientèle PTH-PTG – Lauréat : prix excellence

Volet administratif et soutien technique

2 projets déposés — **1 prix décerné**

- Le projet clinique du Jardins-Roussillon – Lauréat
- La gestion des personnes et le respect des conditions de travail dans un contexte de changement

Volet implication dans la communauté organisationnelle

1 prix décerné

- Mise en œuvre de l'approche 0-5-30 combinaison prévention – Lauréat

Volet Action bénévole

1 prix décerné

- Mme Denise Laframboise, CH Châteauguay – Lauréate

Prix Coup de coeur du CSSS Jardins-Roussillon

Génération éveillée

PRIX EXCELLENCE - SUIVI SYSTÉMATIQUE DE LA CLIENTÈLE PTH-PTG

Les personnes ayant contribué aux différents projets ont été remerciées, entre autres, par des membres de la haute direction, Mme Sylvie Gaudreau, présidente du conseil d'administration, M. Yves Tremblay, président de la Fondation Anna-Laberge ainsi que Mme Manon Marotte, directrice de la succursale de la RBC Banque Royale de Châteauguay.

Quant aux lauréats, ils ont reçu des bourses remises par la Fondation Anna-Laberge. De plus, les dirigeants de la maison de jeunes Adomissile de St-Rémi, ayant pris l'initiative de lancer le programme Génération Éveillée, ont reçu le prix Coup de cœur accompagné d'une bourse de 2 000 $ offerte par RBC Banque Royale.

Finalement, un prix a été remis par le conseil des médecins, dentistes et pharmaciens afin de souligner la contribution exceptionnelle de Dr Daniel Bélanger et de Dr François Letendre, deux médecins spécialisés en hémato-oncologie œuvrant à l'Hôpital Anna-Laberge.

Les projets lauréats seront présentés dans les deux prochains numéros du bulletin Le Messager.

Stéphanie Gervais
Direction des ressources humaines

Volet implication dans la communauté organisationnelle - Mise en œuvre de l'approche - 0-5-30

VOLET CLINIQUE – PROJET PILOTE « RÉSIDENCES PRIVÉES » ET CERTIFICATION

Volet administratif et soutien technique - Projet clinique CSSS-JR

Prix du CMDP

Volet Action bénévole

Soirée de dévoilement des lauréats du concours reconnaissance 2008-2009 du CSSS Jardins-Roussillon

PRIX RECONNAISSANCE – VOLET CLINIQUE

Projet pilote « résidences privées » et certification des résidences privées

À la fin d'octobre 2005, la Direction personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement et à la déficience physique du CSSS initie un projet-pilote « résidences privées » unique en Montérégie dont l'action permettra d'intervenir auprès de l'ensemble des 44 résidences privées réparties dans 23 municipalités du territoire du CSSS Jardins-Roussillon, qui héberge près de 1 200 personnes dont 98 % sont âgées de 65 ans et plus. En partenariat avec l'équipe du service « résidences privées et ressources non institutionnelles », le projet a mobilisé les intervenants du soutien à domicile des trois CLSC, les propriétaires des résidences privées ainsi que les municipalités, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie. En 2007, en fonction des besoins et problématiques observés, le projet pilote débouche sur une mesure permanente qui se traduit par la création d'un poste d'agent soutien-conseil aux résidences privées.

Ses mandats sont de :

- Développer une plus grande connaissance des personnes âgées hébergées dans ces résidences afin d'améliorer leur accessibilité et leur continuité de soins et de services.
- Diminuer les conditions de risque aux niveaux environnemental et architectural en développant des relations entre le CSSS et les propriétaires exploitants menant à la mise en place de mesures de support et d'accompagnement (en lien avec la certification des résidences privées).

Mise sur pied d'une communauté de pratique en soins de plaies

Le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques constituent des facteurs qui contribuent à l'augmentation constante des plaies chroniques au sein de la population. Une étude de prévalence des plaies aiguës et chroniques réalisée dans notre CSSS a permis de constater la nécessité de développer une vision commune à l'égard des soins de plaies, d'harmoniser les traitements et de s'assurer d'une meilleure continuité de soins au sein du CSSS J-R.

Par ailleurs, en vertu de la Loi 90 (Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé), les infirmières sont maintenant autorisées à déterminer le plan de traitement relié aux plaies et à prodiguer les soins et les traitements s'y rattachant. Un nouveau besoin existait alors pour le CSSS, soit celui de développer, chez l'ensemble des infirmières, l'expertise nécessaire à la réalisation de telles activités.

À la lumière de ces constats, la directrice des soins infirmiers et de la qualité a mandaté la conseillère spécialisée en soins de plaies et en stomothérapie, pour organiser la mise sur pied d'une communauté de pratique infirmière en soins de plaies qui aura pour objectif le développement des connaissances et des habiletés nécessaires chez un groupe d'infirmières expertes, afin qu'elles soient en mesure d'apporter leur soutien à leurs collègues directement dans la pratique.

Suite en page 7 - ***Le transfert des résultats probants à la pratique en soins de plaies***

De gauche à droite : Sylvie Blais chef service SAD Kateri, Hélène Gendron chef service SAD Châteauguay, Christine Cayer erg. Soutien-conseil aux résidences privées, Guylaine Gravel chef service SAD Jardins du Québec et Solange Oligny chef service RNI-RP.

De gauche à droite : Geneviève Lebel infirmière, Dominique Lécuyer Infirmière, Christine Cayer erg. Soutien-conseil aux résidences privées et Solange Oligny chef service RNI-RP.

PRIX COUP DE CŒUR DU CSSS JARDINS-ROUSSILLON

Projet Génération Éveillée

Les jeunes sont de moins en moins intéressés à l'actualité et aux enjeux de société qui les concernent. De plus, ils sont peu conscients de l'importance de leur implication à titre de citoyen et du rôle qu'ils peuvent jouer au sein de leur communauté. La maison des jeunes Adomissile de Saint-Rémi a donc mis sur pied le programme « Génération Éveillée » afin d'informer les jeunes au sujet des enjeux de leur société tout en développant leurs compétences de citoyens et en les amenant à s'exprimer et à débattre sur différents sujets avec leurs pairs.

À titre de réalisation, ce projet d'envergure se déploie maintenant dans 25 maisons de jeunes en Montérégie qui participent à des débats et à des forums régionaux.

Suite du texte ***Mise sur pied d'une communauté de pratique en soins de plaies*** *de la page 6*

Le transfert des résultats probants à la pratique en soins de plaies

Le Comité d'infirmières-conseils en soins de plaies a ainsi commencé ses rencontres en novembre 2007. Il est composé de 29 infirmières en provenance de l'ensemble des différentes missions du CSSS. Leurs travaux s'appuient sur les données probantes ainsi que les meilleures pratiques au sujet du traitement des plaies et privilégient une approche interdisciplinaire en fonction du type, de la gravité et de l'évolution d'une plaie. Afin de s'assurer de l'efficacité de fonctionnement, le comité s'est doté des moyens de communication suivants favorisant l'échange d'information :

- Rencontres de 2 heures (5 fois/année)
- Échanges (Lotus Notes et téléphone)
- Journal Info+ (environ 5 fois/année)
- Formations traditionnelles selon l'évolution des dossiers
- Accompagnement et entraînement (téléphone, rencontre individuelle ou au chevet)
- Exercices d'études de cas

Deux années de travaux intensifs plus tard, le comité est en mesure de constater que la mise sur pied de cette communauté de pratique a entres autres permis de :

- Former des infirmières-conseils chevronnées pouvant servir de modèle et de références à leurs collègues de travail infirmières, et ce, dans l'ensemble des secteurs d'activités du CSSS
- Développer les connaissances des infirmières-conseils par un accompagnement approprié de la part de l'infirmière conseillère spécialisée en soins de plaies
- Offrir des opportunités d'échanges et de discussions afin de résoudre des cas complexes
- Développer auprès de l'ensemble des infirmières du CSSS, une vision commune de la prévention et du traitement des plaies
- Développer les outils d'harmonisation nécessaires à la pratique
- Adapter les moyens de dispenser les formations à la réalité de chaque mission

Afin de réaliser les différents projets et développer les outils cliniques nécessaires à la réalisation du programme de soins de plaies, le comité a procédé à la formation de plusieurs sous-comités ayant les mandats spécifiques suivants :

Sous-comités de la communauté de pratique

Sous-comité ad hoc de la documentation des plaies

Rôle : développer et implanter des outils harmonisés de documentation des plaies.

Réalisation : 2 feuilles de documentation (suivi de plaies et plan de traitement) testée en projet-pilote avec une grande satisfaction. Implantation prévue dès mars 2010.

Sous-comité des produits de plaies (permanent)

Rôle : harmoniser l'utilisation des produits de plaies.

Réalisation : choix des produits à mettre en inventaire ou à favoriser en achat direct + modes d'emploi pour les produits courants disponibles par intranet et Hélios.

Sous-comité ad hoc thérapie VAC

Rôle : harmoniser la pratique à l'égard de cette thérapie et assurer une utilisation optimale et sécuritaire.

Réalisation : règle de soin + protocole infirmier surveillance + nouvelle feuille de documentation + mise sur pied de 2 niveaux de formation.

– – – – – – – – –

L'utilisation du dossier clinique Hélios ainsi que de l'intranet a été privilégiée afin d'assurer la diffusion de l'information auprès de l'ensemble des équipes de soins. Les documents suivants sont donc disponibles par l'intermédiaire de ces mécanismes de communication :

Documents de référence

INTRANET

Clinique/médical et professionnel/soins infirmiers/soins de plaies chroniques

- Modes d'emploi des produits de plaies
- Capsules de formation :
  - Nettoyage des plaies et culture
  - Prévention des plaies de pression
- Liste des infirmières-conseils en soins de plaies
- Liste des infirmières-conseils en thérapie VAC
- Aide-mémoire :
  - Résumé de la Loi 90, soins de plaies par l'infirmière
  - Guide de choix de produits de et pansements
  - Guide de mesure et d'application du Tubigrip

HÉLIOS

Signet protocole

- Mode d'emploi des produits de plaies
- Règle de soins thérapie VAC
- Protocole de surveillance thérapie VAC

– – – – – – – – –

L'équipe des infirmières de la communauté de pratique en soins de plaies

Isabelle Ayotte, Mireille Boulerice, Cécile Bourcier, Brigitte Bujold, Lucie Brunette, Julie Charbonneau, Karelle Deniger, Lyne Desbiens, Barbara Dollis, Cynthia Dupuis, Valérie Duvernay, Chantal Ellyson, Nadine Fitzback, Joanne Garant, Annie Giguère, Josée Goudreau (nouvelle membre), Diane Laberge-Vaillancourt, Joanne Legros, Sherley Murphy, Renée Pelletier, Marie Josée Pié, Hélène Potvin, Rémi Pamerleau (nouveau membre), Michelle Reginster (nouvelle membre), Josée Raymond, Suzanne Sauvé, Marie-Ève Sévigny, Mélanie Tremblay, Louise Vigneault.

Ce projet innovateur permet un échange d'expertise de chacun des milieux de notre CSSS afin que les infirmières puissent assumer leur nouveau rôle en ce qui a trait au traitement des plaies et surtout, contribuer par leur expertise à améliorer la qualité des soins offerts à notre clientèle.

Lucie Moisan
Directrice des soins infirmiers et de la qualité
Nadia Roy
Infirmière conseillère en soins de plaies et stomothérapie

Infirmières-conseils du CSSS Jardins-Roussillon

Soirée reconnaissance pour la pandémie– *Suite de la page 1*

Durant la soirée, bonne humeur et plaisir étaient au rendez-vous.

Tous semblaient très satisfaits quant à la réussite de cette campagne de vaccination de masse qui, rappelons-le, a permis d'administrer près de 105 000 vaccins dans les deux sites de vaccination massive présents sur le territoire du CSSS Jardins-Roussillon.

Merci à tous pour votre collaboration.

La Direction générale

CAPSULE GESTION DES RISQUES

Programme de gestion des risques : sa structure

Cette capsule est la deuxième d'une série de quatre portant sur la gestion des risques. Dans le numéro précédent, le thème de la culture organisationnelle en matière de gestion des risques a été abordé. Cette culture organisationnelle basée sur le non-blâme et l'adhésion aux trois concepts du programme, soit la vigilance, la compétence et le travail en équipe, est essentielle à la mise en place d'une culture de sécurité au sein de l'organisation. Par ailleurs, la gestion des risques est souvent représentée comme une composante de la qualité puisqu'elle favorise une réflexion sur les aspects à mettre en place afin de rehausser le niveau de qualité au-delà des normes attendues.

Structure du programme de gestion des risques

Les composantes structurelles du programme reposent sur différentes instances ayant des responsabilités précises au sein de l'organisation :

- *Le conseil d'administration* doit être informé, *par l'intermédiaire du comité de vigilance et de la qualité,* quant à la situation qui prévaut au sein de l'organisation en regard de la gestion des risques et doit s'assurer de l'application du règlement sur la divulgation.
- *Le directeur général* a pour responsabilité de promouvoir une culture de sécurité au sein de l'organisation basée sur le non-blâme, la transparence, la communication et la confiance.
- *La directrice des soins infirmiers et de la qualité* (DSIQ) doit promouvoir, en plus d'une culture de sécurité, l'application du programme de gestion des risques.
- *Les directeurs du CSSS J-R* doivent assurer une direction mobilisatrice quant à la gestion des risques et la promotion d'une culture de sécurité.
- *La conseillère cadre en gestion des risques et de la qualité* a pour mandat d'assurer une vigie quant aux événements indésirables déclarés au sein du CSSS J-R et d'en faire rapport au Comité de gestion des risques.
- *Les gestionnaires du CSSS J-R* doivent promouvoir les concepts liés à la gestion des risques, s'assurer de l'application des mesures à mettre en place suivant un événement indésirable et faire rapport des résultats obtenus à leur directeur ainsi qu'à la DSIQ.
- *Les employés, les médecins et les autres intervenants* œuvrant au CSSS J-R ont pour responsabilité de déclarer, selon la procédure établie, tout événement non souhaité, redouté ou indésirable qui a nui ou qui aurait pu nuire à la santé des usagers ou de tiers. Ils se doivent également de participer à la mise en place de mesures permettant d'éviter la récurrence de tels événements.

En fait, l'ensemble des employés et médecins du CSSS J-R a un rôle à jouer ainsi que des responsabilités à assumer en regard de la gestion des risques. C'est ENSEMBLE que nous pouvons améliorer la sécurité des usagers auprès de qui nous œuvrons au quotidien.

Danielle Paquin
Conseillère cadre en gestion des risques
et de la qualité et Coordonnatrice du processus d'agrément

DCI HÉLIOS
(Dossier clinique informatisé)

Un peu d'histoire

« Hélios » est le nom donné au logiciel du dossier clinique informatisé (DCI) qui permet l'informatisation du dossier patient. Le vrai nom du logiciel est CPR pour « Computerized Patient Record ». Il est commercialisé par une compagnie américaine qui a des clients partout dans le monde. Implanté à l'Hôpital Anna-Laberge depuis 1990, le nom Hélios résulte d'un concours visant à personnifier le logiciel à l'image de l'HAL.

Organigramme

Le DCI Hélios relève du service des ressources informatiques et télécommunications sous la Direction des ressources informationnelles.

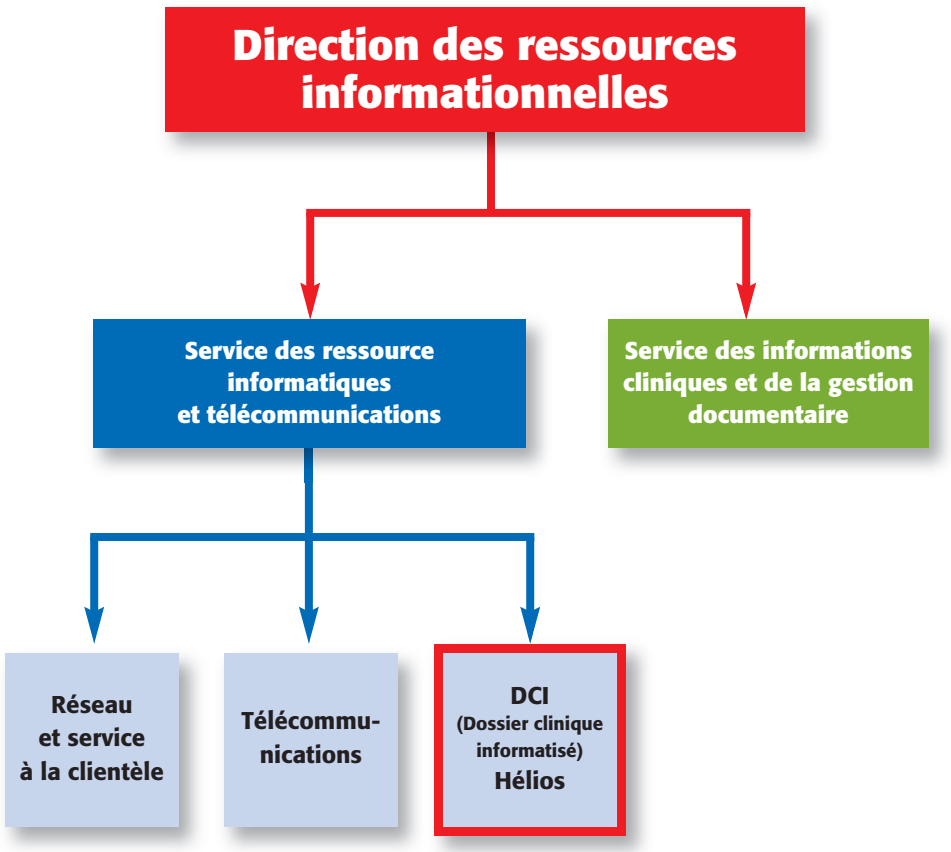
Direction des ressources informationnelles
Service des ressource informatiques et télécommunications
Service des informations cliniques et de la gestion documentaire
Réseau et service à la clientèle
Télécommu-nications
DCI (Dossier clinique informatisé) Hélios

L'équipe Hélios

Nous profitons de la présente tribune pour vous faire connaître notre équipe qui s'occupe de la paramétrisation (développement) et du support du logiciel. Depuis la création du CSSS, l'équipe s'est accrue et est présentement constituée de sept membres.

L'équipe du DCI Hélios. De gauche à droite :
1re rangée - Julie Aupin et Ginette Montpetit. 2e rangée - Christine Dufour et Manon Bergevin. 3e rangée - Lise Henrichon, Carole Payant et Carole Martin.

Vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre pour obtenir du support

1- Problème d'utilisation avec le DCI Hélios

L'équipe est disponible du lundi au vendredi de 8 h à 16 h :

- Par téléphone au poste 2495, option 1 ou le logiciel Octopus .

Support 1re ligne : une commis vous répondra immédiatement au téléphone ou par Octopus (vérifié au minimum aux 15 minutes). Si elle ne peut pas résoudre le problème dans les premières minutes, l'appel est dirigé vers la 2e ligne.

Support 2e ligne : le problème sera pris en charge par une personne de l'équipe en rotation. Si celle-ci ne peut le régler ou si l'appel ne requiert pas un support immédiat, l'appel est dirigé vers la personne spécialiste.

Support 3e ligne : appels non urgents ou requérant du développement.

En dehors des heures de bureau (si le problème ne peut attendre d'être réglé durant les heures de bureau), contactez la prévention au poste 2488 et un agent se chargera de joindre la personne de garde.

2 - Problème technique avec le DCI Hélios

Communiquez avec le 2495, option 3 (services techniques).

3- Demande de changement ou ajout de fonctionnalité

Faites votre demande par Octopus en choisissant l'option demande de changement et en remplissant le formulaire joint. Une personne de l'équipe vous contactera pour évaluer le besoin. Selon l'ampleur et les impacts de votre demande, elle pourra être traitée immédiatement ou référée au comité des utilisateurs Hélios qui la mettra en priorité en accord avec les autres demandes et projets en cours.

Comment obtenir des informations sur le logiciel

Vous trouverez sous l'icône Info-Hélios une mine d'information.

- Des outils de formation
- La date et les nouveautés de la prochaine supplantation (*roll-over*).
- L'historique des supplantations antérieures et à venir.

Qu'est ce qu'une supplantation ?

C'est la mise en production de tous les changements faits sur notre système de développement à partir des demandes des utilisateurs. Ces changements peuvent être des modifications apportées à des fonctionnalités existantes ou de nouvelles fonctionnalités.

Les supplantations ont lieu plusieurs fois par année. Vous en êtes avisés de plusieurs façons, soit :

- Un communiqué aux directeurs et chefs de département par Lotus Notes avec une note à afficher généralement par trois avis dans les semaines précédentes
- L'intranet tel que décrit plus haut
- Le message à l'ouverture d'Hélios dans les jours qui précèdent la supplantation
- Un courriel Hélios à tous les utilisateurs

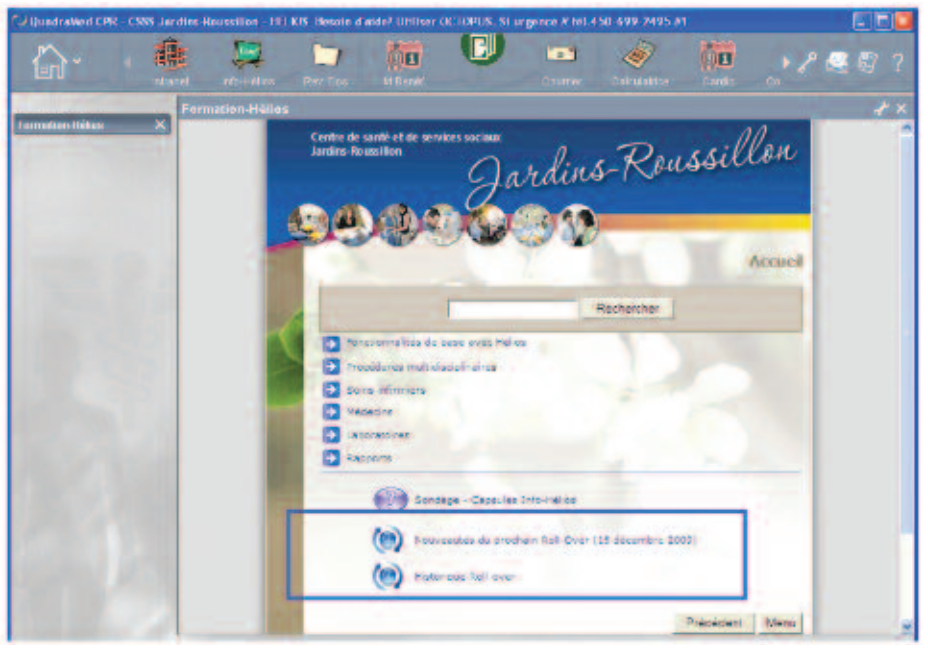

Équipe Hélios

Nouvelles du Conseil multidisciplinaire

Conseil multidisciplinaire
CSSS Jardins-Roussillon

Préparatifs pour l'assemblée générale annuelle

Le 8 juin prochain aura lieu la 4e assemblée générale annuelle du conseil multidisciplinaire (CM) depuis la création du CSSS Jardins-Roussillon.

Bien que les membres de l'exécutif débutent tout juste le travail préparatoire, cette annonce aussi hâtive est due au fait que cinq membres de l'exécutif terminent leur mandat et ne souhaitent pas le renouveler.

Puisque les membres restants auront besoin de renfort afin d'assurer la continuité de la mission du CM, cette toute première approche est amorcée afin de solliciter l'implication d'un maximum de professionnels. Conformément aux statuts et aux règlements du CM, le comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CE-CM) doit être composé de sept membres élus parmi les membres du conseil et par ces derniers, ainsi que du directeur général et de la personne désignée à cette fin par celui-ci.

Tout membre du conseil, titulaire d'un poste, peut se porter candidat. Un minimum de trois candidats doit provenir de titre d'emplois différents et il est souhaitable de voter pour un minimum de trois candidats en provenance de points de service différents. Au moins un membre élu doit provenir de chacun des domaines d'activité définis dans le tableau qui suit.

Domaines d'activité

Techniciens et professionnels H - CH - CLSC

Archiviste médical • Biochimiste • Cytologiste • Diététiste • Hygiéniste dentaire • Hygiéniste du travail • Technicien en électrophysiologie • Technicien en hygiène du travail • Technicien laboratoire médical • Technicien en diététique • Technicien en loisirs • Technologiste médical • Technologue en radiologie.

Services psychosociaux H - CH - CLSC

Agent de pastorale • Agent de relations humaines • Technicien en éducation spécialisée • Organisateur communautaire • Psychoéducateur • Psychologue • Technicien en travail social • Travailleur social.

Réadaptation H - CH - CLSC

Audiologiste • Ergothérapeute • Inhalothérapeute • Orthophoniste • Physiothérapeute • Technicien en réadaptation physique.

Afin d'alléger les procédures, il a été décidé que les élections auraient lieu lors de l'assemblée générale annuelle du CM.

Le calendrier qui suit vous indique les étapes qui seront respectées par le CE-CM en matière de communiqués. Nous vous invitons à porter une attention toute particulière aux consignes qui vous seront transmises.

Procédure d'élection

Communications aux membres (échéancier)

Au plus tard le vendredi 7 mai 2010
(30 jours avant l'élection)

- Présidente du CE-CM dresse la liste des électeurs
- Nomination par résolution d'un :
  - Président d'élection
  - Secrétaire d'élection
  - Scrutateur

Au plus tard le lundi 17 mai 2010
(20 jours avant l'élection)

- Avis de convocation à l'assemblée générale
- Diffusion des modalités de participation
- Projet de l'ordre du jour
- Affichage des listes d'électeurs
- Émission de l'avis de mise en candidature

Au plus tard le vendredi 28 mai 2010
(10 jours avant l'élection)

- Date limite de mise en candidature

Au plus tard le 31 mai 2010
(7 jours avant l'élection)

- Modification de la liste électorale
- Affichage de l'avis d'élection qui indique le nom des candidats (si élection)
- Affichage de la procédure d'élection
- Date, endroit et heure d'élection

Le 8 juin 2010
Jour d'élection

- Assemblée générale annuelle
- Élection ou
- Nomination (s) par acclamation

Il n'est pas nécessaire d'attendre la période de mise en candidature pour manifester votre intérêt à faire partie de l'exécutif du CM. Si vous êtes intéressés à poser votre candidature ou à obtenir de l'information concernant les activités du CE-CM, veuillez contacter la présidente de l'exécutif en composant le 450 659-7661, poste 1268. Il lui fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Cette année ne fait pas exception à la règle. En effet, les membres du CM pourront assister à une conférence qui promet d'être très intéressante. Plus de détails vous seront transmis dans le prochain numéro du journal Le Messager.

Louise Parent, inhalothérapeute
Présidente du CM

PORTRAIT DE PROFESSION

Les thérapeutes en réadaptation physique du CLSC Châteauguay et du Centre d'hébergement de Châteauguay

Maxine Paquette et Yolaine Champagne, thérapeutes en réadaptation physique.

Les thérapeutes en réadaptation physique (TRP) possèdent un diplôme d'études collégiales et leur formation fait d'elles de véritables professionnelles de la physiothérapie. Profession occupée majoritairement par des femmes, les thérapeutes en réadaptation physique font partie de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec.

Au CSSS Jardins-Roussillon, on retrouve des TRP depuis plus de 25 ans dans les trois CLSC et les trois centres d'hébergement. Parmi les quatre TRP présentes au CLSC Châteauguay, il est intéressant de souligner que Colette Joseph y travaille depuis près de 24 ans, tandis que Louise Rémillard du CH Châteauguay y œuvre depuis près de 29 ans; cette dernière fait équipe avec une autre TRP. Au cours des années, les TRP ont su offrir des services à une clientèle diversifiée, et ce, dans les champs de pratique suivants : orthopédie, gériatrie, rhumatologie, neurologie, pneumologie, soins palliatifs, amputation, etc.

Quel que soit leur milieu de travail, la formation des TRP leur permet d'être présentes lors de l'ensemble des étapes du traitement d'un patient, de la cueillette de données évaluatives au congé, et ce, tout en respectant un certain cadre d'intervention propre à leur profession.

Lors du traitement d'un usager, les TRP se basent soit sur la prescription médicale présentant un diagnostic précis non limité aux symptômes et aux éléments contenus dans le dossier médical, soit sur l'évaluation d'un physiothérapeute ou d'un protocole.

En plus de prodiguer des traitements en physiothérapie (soulagement de la douleur, électrothérapie, mobilisations, enseignement de programme d'exercices, rééducation à la marche, transferts, etc.), les TRP en CLSC et en CH, parties prenantes de l'équipe multidisciplinaire, sont aptes à évaluer la condition globale de l'usager, et ce, dans un contexte de prévention, d'augmentation ou de maintien de l'autonomie. Elles ont un rôle-conseil auprès de leur équipe avec qui elles sont généralement appelées à travailler en interdisciplinarité et doivent également assumer la tâche d'enseignant auprès de l'usager et de sa famille afin de favoriser l'autonomie maximale de l'usager dans son milieu de vie (domicile, résidence privée, résidence intermédiaire ou centre d'hébergement).

Au fil des années, les TRP du CLSC ont été directement impliquées dans différents programmes offerts à la population : groupe d'exercices en piscine, groupe de soutien pour les gens atteints de sclérose en plaques, programme de prévention des chutes (PIED), etc. Au CH de Châteauguay, la clientèle desservie par les TRP est la clientèle à l'interne ainsi que de l'Unité transitoire de récupération fonctionnelle (UTRF) ou la clientèle externe et la clientèle du centre de jour. En effet, deux groupes d'exercices sont offerts au centre de jour soit, un groupe d'exercices pour les gens atteints de la maladie de Parkinson et un autre pour les gens ayant subi un accident vasculaire cérébral (AVC).

Depuis 2005, avec le suivi systématique de la clientèle prothèse totale de hanche - prothèse totale de genou (PTH-PTG), la pratique des TRP du CLSC est grandement axée sur la rééducation de cette clientèle. Une clinique externe de physiothérapie a même pignon sur rue dans les locaux du CH de Châteauguay où deux TRP y travaillent et, par le fait même, côtoient leurs consœurs TRP du centre d'hébergement. Cette clinique dessert exclusivement la clientèle de PTH et PTG qui est apte à recevoir leurs traitements de physiothérapie en externe.

Depuis 2008, l'équipe de TRP du CLSC Châteauguay compte une physiothérapeute à temps plein et celle du CH de Châteauguay en a deux. Ensemble, elles forment de belles équipes de travail dynamiques et s'appliquent à relever les défis propres à leur profession.

Colette Joseph, TRP C.L.S.C. Châteauguay et Diane Gosselin, TRP au Centre d'hébergement de Châteauguay

Nouvelles de la Fondation

La Fondation Anna-Laberge vous invite à prendre part au succès de la 8e édition du Rendez-vous Gastronomique où près de 400 personnes du milieu des affaires sont attendues.

C'est sous le thème « PARTONS SUR LA ROUTE DE NOTRE TERRITOIRE » que nos chefs cuisiniers vous invitent le lundi 3 mai 2010 à 17 heures au Complexe Roméo-V.-Patenaude de Candiac. Cet événement, à saveur unique et mémorable, sera orchestré par les plus réputés restaurateurs du territoire Jardins-du-Québec.

Ce Rendez-vous Gastronomique constitue l'un des évènements les plus importants organisés par la Fondation Anna-Laberge. Le coût du billet est de 200 $.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Mme Nicole Champagne, directrice aux évènements au 450 699-2425, poste 4095.

LOTERIE VOYAGE 2009-2010

Gagnantes du tirage du 15 décembre 2009 :

500 $ en argent :	Madame **Julie Charbonneau** Département des soins intensifs
3 000 $ en crédit voyage :	Madame **Marie-Claude Croteau** Pavillon de naissance
5 000 $ en crédit voyage :	Madame **Christianne Roy** Pavillon de naissance

Gagnantes du tirage du 15 février 2010 :

500 $ en argent :	Madame **France Pamerleau** Radiologie
3 000 $ en crédit voyage :	Madame **Annick Binette** Pavillon de naissance
3 000 $ en crédit voyage :	Madame **Sonia Léger-Thériault** 2e Est

Le prochain tirage aura lieu le jeudi 15 avril 2010 à midi à la cafétéria de l'Hôpital Anna-Laberge.

Bonne chance à tous!

CALENDRIER DES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

AVRIL 2010

Coup de Chapeau

Barrage routier fait par toutes les casernes de pompiers du territoire

Le samedi 24 avril prochain, environ 150 pompiers érigeront bénévolement des barrages routiers à travers le territoire du CSSS Jardins-Roussillon afin de récolter des dons du grand public. L'objectif financier pour cette année est de 50 000 $ et permettra de compléter le financement d'un appareil de radiologie numérique pour la nouvelle salle de radiologie de l'urgence de l'Hôpital Anna-Laberge.

OCTOBRE 2010

Salon des Vins de Roussillon

La 5e édition du Salon des vins de Roussillon se déroulera à la mi-octobre 2010. La date exacte vous sera communiquée prochainement.

26 SEPTEMBRE 2010

UN PAS vers la santé

Une journée d'activités physiques pour promouvoir la santé sous tous ses angles

La Fondation Anna-Laberge démarre la deuxième édition de la course et marche UN PAS vers la santé qui aura lieu le dimanche 26 septembre 2010 sur le site enchanteur du refuge faunique Marguerite d'Youville à l'Île St-Bernard.

Cette activité, qui s'inscrit dans le cadre des événements de la Fondation, a pour but d'amasser des fonds tout en incitant la population à pratiquer une activité physique et à adopter de saines habitudes de vie.

Plus d'information à venir dans le prochain numéro.

Au plaisir de faire UN PAS vers la santé avec vous!

Comité paritaire santé, sécurité et mieux-être au travail

L'année 2010 s'annonce occupée pour le Comité paritaire santé, sécurité et mieux-être au travail (CPSSMET).

En effet, en plus de finaliser un ensemble de procédures reliées à la santé, à la sécurité et au mieux-être au travail, les membres du CPSSMET prennent part à différents comités de travail en lien avec le plan d'action et les objectifs du comité. Une semaine de promotion visant à faire connaître les membres ainsi qu'à promouvoir les divers outils développés au cours des différentes rencontres du comité est prévue. Visant l'intégrité physique et mentale des employés du CSSS, ces outils seront mis à leur disposition prochainement afin qu'ils puissent travailler dans un milieu agréable, stimulant et respectueux et être en mesure d'identifier et d'éliminer à la source les risques et les dangers.

En ce début d'année, le comité a salué le départ de l'une des membres fondateurs et parmi les plus impliqués, soit Mme Chantal Toupin, ancienne chef du service de santé, qui a choisi de relever de nouveaux défis à l'intérieur même du CSSS. L'ensemble des membres du comité lui exprime sa gratitude pour tout le travail accompli, ainsi que pour la volonté dont elle a fait preuve pour mener à bien ce projet qui lui tenait tant à cœur. Elle aura certes réussi à transmettre à chacun l'importance de l'existence d'un tel comité. Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à la nouvelle membre, Mme Sylvie Martineau, chef du service de santé du CSSS.

Dorénavant, les prochaines étapes pour le comité seront de faire approuver l'ensemble des procédures élaborées jusqu'à maintenant, soit :

- La procédure ***CPSSMET*** décrivant les rôles et responsabilités du comité, du sous-comité et des comités de travail ainsi que les règles de fonctionnement qui s'y appliquent.
- La procédure ***Méthode de priorisation des situations à risque*** permettant, à l'aide d'une grille d'évaluation, d'établir une priorité dans la gestion des demandes.
- La procédure ***Déclaration d'évènement accidentel/ situation à risque,*** relative au nouveau formulaire de déclaration qui permettra d'identifier toute situation de violence vécue ou potentiellement à risque.

Ensuite, le comité s'engage à rencontrer chacune des directions du CSSS afin de faire connaître les documents qui seront mis à leur disposition, et du même coup, présenter le nouveau formulaire de déclaration d'évènement accidentel/situation à risque aux gestionnaires ainsi qu'aux employés du CSSS.

Parallèlement à toutes ces activités, un comité de travail spécial sur la violence va prochainement soumettre à la Direction des ressources humaines un plan d'action à court, moyen et long terme visant à mieux outiller les intervenants face à des situations de violence physique ou psychologique.

Des comités de travail seront par la suite mis en place pour chacun des objectifs spécifiques. Si vous avez de l'intérêt pour cette thématique, si vous souhaitez vous impliquer davantage ou si vous désirez nous informer d'une situation particulière qui vous interpelle, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante :

cpssmet_jr@rrsss16.gouv.qc.ca

Le sous-comité

En bref...

Thérèse Legault, vice-présidente du comité des usagers, Germain A. Faubert, président du comité des usagers, Hugette Boyer, trésorière du comité des usagers, Jean Lortie, formateur pour le Regroupement provincial des comités des usagers et Aline Grégoire, présidente du comité de résidents du CH de Saint-Rémi.

Formation

En janvier dernier, une formation organisée par le comité des usagers du CSSS Jardins-Roussillon de concert avec le Regroupement provincial des comités des usagers a eu lieu à l'Hôpital Anna-Laberge.

Certains membres du comité des usagers ainsi que des trois comités de résidents de notre CSSS ont participé à cette formation qui était d'ailleurs la première rencontre de l'année pour les membres de ces comités.

Au cours de cette formation, M. Jean Lortie, coordonnateur de la formation au Regroupement, a entre autres rappelé aux participants le fait que le travail des comités est exigeant, puisque cela demande de bien connaître la complexité et le fonctionnement de l'établissement.

Il nous apparaît important de rappeler que les bénévoles qui œuvrent au sein de ces comités sont les gardiens des droits des usagers et des résidents.

Germain A. Faubert
Président, Comité des usagers

Campagne Entraide 2009

« Laissez votre trace de générosité »

Un total de 18 178,05 $ a été amassé durant la campagne Entraide 2009 grâce à l'organisation de plusieurs activités de financement tenues dans nos différents points de service et aux dons recueillis par le biais des fiches de souscription.

Merci à tous les employés impliqués dans la campagne 2009 !

Gilles Lefebvre
Directeur de la transition

Services en soirée et/ou de nuit en garderie

La Direction des ressources humaines vous informe que nous avons une garderie sur le territoire du CSSS Jardins-Roussillon offrant des services en soirée et/ou de nuit (temps partiel accepté).

La garderie du Studio la Marmaille est située au 1440, Place Alfred-Desrochers à Ville Sainte-Catherine.

Pour toute information, veuillez contacter Mme Nathalie Marchand au 450 845-1440.

Richard Cloutier
Directeur des ressources humaines

Super Soirée Casino

Le vendredi 30 avril 2010

Employés, familles et amis, vous êtes invités à une Super Soirée Casino qui aura lieu au Club de Golf La Prairie situé au 500, avenue du Golf.

Cette soirée haute en émotions débutera à 19 h et le coût d'entrée est de 20 $ par personne. Les fonds amassés durant cette soirée serviront à financer les activités du Centre d'hébergement de La Prairie.

Les billets sont en vente dès maintenant. Faites vite! Il y a seulement 500 billets disponibles. Plusieurs prix de présence pourront être gagnés durant la soirée. N'hésitez pas plus longtemps et venez vous amuser avec nous tout en participant à une grande levée de fonds.

Communiquez avec Mélanie Rocco au 450 659-9148, poste 239.

Embauches et départs à la retraite

Nous souhaitons la bienvenue dans l'équipe du CSSS Jardins-Roussillon aux personnes embauchées entre le 8 novembre 2009 et le 2 janvier 2010.

Direction personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement et à la déficience physique

Sylvie Touchette, infirmière auxiliaire, Pascale Lepage, Marie-Josée Rochefort, Valérie Marcotte, Lola St-Cœur, Karla Barrena, Marie-Michelle Gouveia, Annie Denis, Shannon Dauphinais, préposées aux bénéficiaires

Direction des ressources humaines

Caroline Otis, chef de service de la planification de la main-d'œuvre et de la dotation

Direction des ressources techniques

Mélanie Séguin, Carol Lebœuf, Diego Flores, préposés au service alimentaire

Direction des ressources informationnelles

Isabelle Girard, Patrick Bates, archivistes médicaux

Direction des soins infirmiers et de la qualité

Annabelle Rioux, infirmière praticienne spécialisée

Direction FEJ-DI-TED

Marie-Ève Morin, diététiste-nutritionniste, Caroline Dindinaud, Huguette Côté, travailleuses sociales professionnelles, Ginette Carrier, infirmière clinicienne

Direction santé mentale et dépendances

Josée Arcand, psychologue, Noémie Boisclair, psychoéducatrice.

Direction générale

France Goyette, conseillère cadre en communication

Direction des services professionnels et des affaires médicales

Suzie Gagné, chef de service imagerie médicale, Luc Richard, pharmacien, Myriam Brisson, infirmière

Direction générale adjointe clinique et santé publique

Claudine Lévesque, conseillère cadre en coordination des projets cliniques

Direction services multiclientèles

Valérie Michaud, agente administrative classe 2

Direction santé physique CPMC

Steffi Lapierre, technicienne classe b

Nous souhaitons également souligner le départ à la retraite des personnes suivantes :

Nicole Payant, Marie Brunet-Viau, Pierrette Desroches, France Mackay, Rosanne Cartier-Groulx, Diane Gascon, Carole Gaudette, Christiane Temblay, Carmen Auger, Johanne Dorais, Lorraine Ste-Marie, Louise Shumko

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

Frappez à notre porte !

En adhérant au prêt hypothécaire Desjardins, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt avantageux et profitez des avantages exclusifs à Desjardins tels que l'Option Multiprojets, la Marge Atout et la Ristourne. Frappez à la porte de votre caisse Desjardins, vous y trouverez tous les conseils et outils nécessaires sous un même toit!

Châteauguay
Lorraine Simoneau, dir. gén.
450.692.6751

Christ-Roi de Châteauguay
Daniel Gagnon, dir. gén.
450.691.6616

De l'Ouest de la Montérégie
Benoît Sauvé, dir. gén.
450.698.2204

Des Berges de Roussillon
Serge Bossé, dir. gén.
450.632.2820

Des Moissons
Sylvie Dulude, dir. gén.
450.454.4645

Des Seigneuries de la Frontière
Pierre Savard, dir. gén.
450.245.3391

La Prairie
Denis Senécal, dir. gén.
450.659.5431

Saint-Urbain
André Colpron, dir. gén.
450.427.2119

Le prêt hypothécaire préétabli

Le prêt hypothécaire préétabli vous permet de connaître le montant de financement maximal que vous pouvez obtenir, selon votre situation financière, pour l'achat d'une résidence principale.

AVANTAGES

- Garantit un taux d'intérêt pour une période minimale de 90 jours
- Facilite vos négociations avec le vendeur ou le courtier
- Protège d'une hausse de taux pendant la durée de vos négociations
- Permet de bénéficier d'une éventuelle baisse de taux au moment de la signature
- Accélère l'attribution du prêt au moment opportun

C'est plus qu'une banque.
C'est la plus grande institution financière au Québec.

desjardins.com

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres